

Le Min de Lille renforce son attractivité



Après onze ans de modernisation de ses installations de Lomme (Nord), le Min de Lille a décidé de franchir le pas de la privatisation et multiplie les initiatives.

▲ Vue aérienne du Min de Lomme.

La rénovation des installations à peine achevée, le Min de Lille enclenche la vitesse supérieure. Il vient d'engager sa phase de déclassement en tant que marché d'intérêt national ouvrant ainsi la porte à la privatisation. Cette décision survient à un moment où le renouvellement de la délégation de service publique accordée à la Sogemin, gestionnaire du marché, se profile pour 2021. Une éventuelle privatisation permettrait de booster les activités des entreprises présentes sur le marché dans un contexte où les collectivités publiques n'ont plus guère les moyens d'y investir!

Dans une métropole lilloise, composée à 50 % de terres agricoles, le Min de Lille veut s'imposer comme « le poumon économique de la filière des produits frais, locaux et de leur logistique ». Et multiplie les initiatives tous azimuts : logistique, transformation de produits sur place, refonte du carreau des producteurs, formation, cuisine de démonstration...

Il vient de lancer son site d'excellence métropolitain baptisé Euralimentaire, incubateur prêt à accueillir ses six premières start-up.

LES GROSSISTES BIENTÔT PROPRIÉTAIRES DE LEURS LOCAUX ?

On ne devrait donc plus parler de baux emphytéotiques ni de baux à long terme. Les grossistes devraient bientôt pouvoir être propriétaires de leurs locaux et y investir. De quoi donner un nouveau souffle dans un environnement commercial où les GMS malmènent souvent les commerces de proximité, principaux clients des marchés. Mais surtout de prévenir la fuite de grossistes. Didier Delmotte et Isabelle Cambier, directeur général et directrice adjointe, ne veulent pas que le départ de Velders ne fasse tache d'huile et soit suivi d'autres déménagements en dehors de l'enceinte du marché. Le départ d'un des adhérents de Ribégroup en décembre 2015 a en effet impacté les chiffres 2016 du marché, tout comme la disparition de l'enseigne Carré des Halles (environ 10 000 t/an).

Quoique l'opération de reclassement puisse faire grincer des dents dans la grande famille des Min, les dirigeants de Lille sont convaincus d'avoir choisi la bonne option. Le mouvement de privatisation a été enclenché en octobre avec une délibération prise à l'unanimité par la métropole lilloise MEL, puis par la Région le 28 février. Manque le feu vert de l'État qui ne pourra désormais qu'intervenir après les élections. ■

172 691 t de f&cl ont été vendus en 2016.